

EMBARGO 10 SEPTEMBRE 2024 12H00

COMMUNIQUÉ DE PRESSE - 10 SEPTEMBRE 2024

En Corrèze, une consommation d'espaces liée à l'habitat plus forte qu'en région

Entre 2009 et 2021, la consommation d'espaces pour l'habitat progresse de 12,5 % en Corrèze contre 9,5 % dans la région. Elle augmente davantage dans les couronnes de Tulle et Brive-la-Gaillarde, et de façon plus générale en Basse-Corrèze.

La consommation d'espaces pour l'habitat est essentiellement due à l'augmentation du nombre de logements. La diminution de la taille des ménages y contribue fortement dans un contexte où la population diminue. L'inadéquation entre les logements anciens et les besoins actuels de la population se traduit par une augmentation des logements vacants. Les caractéristiques des logements participent également à cette forte consommation d'espaces. Le rythme de cette dernière ralentit toutefois sur la période récente de l'étude.

Si les tendances observées depuis 2015 se prolongeaient, la consommation foncière pour l'habitat en 2029 pourrait représenter 82 % de celle de 2019. En fonction des hypothèses retenues, elle pourrait évoluer de façon significative.

La surface réservée à l'habitat augmente plus vite qu'en région

- Entre 2009 et 2021, un peu plus de **2 000 hectares d'espaces naturels, agricoles ou forestiers ont été consommés pour l'habitat** en Corrèze



Corrèze



Nouvelle-Aquitaine



soit la superficie d'une commune comme Varetz,
Gimel-les-Cascades ou Grandsaigne

- La consommation d'espaces* **ralentit sur la période récente**



* Crédit ou extension d'espaces urbanisés

Contacts presse :

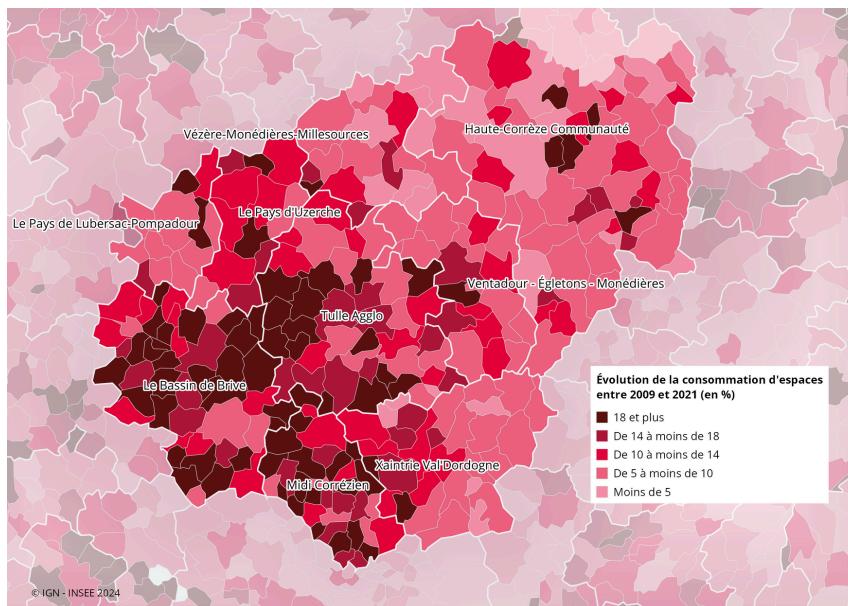
Préfecture de Corrèze : Valérie Jandot 05 55 20 56 75 - pref-communication@correze.gouv.fr

Insee : Dominique Morizur - 06 73 64 22 91 - medias-nouvelle-aquitaine@insee.fr @Insee_NA

EMBARGO 10 SEPTEMBRE 2024 12H00

La consommation foncière progresse davantage en Basse-Corrèze et dans les couronnes des agglomérations

Évolution moyenne annuelle de la consommation d'espaces pour l'habitat de 2009 à 2021



- **Hausse plus forte**
 - **dans le sud-ouest :** intercommunalités du Bassin de Brive et du Midi Corrézien, Communauté d'agglomération de Tulle, ouest de la Communauté d'agglomération de Xaintrie Val'Dordogne
 - **en périphérie des pôles d'emploi :** couronne des agglomérations de Brive (+18%) et de Tulle (+15%)
- **Hausse plus modérée** à mesure que l'on progresse vers le nord-est du département, communes du Parc Naturel Régional des Millevaches

Qu'est-ce qui explique cette augmentation ?

Des ménages plus petits



séparations, départs des enfants du domicile parental, vieillissement, etc.

Le nombre de ménages a augmenté de 3 % entre 2009 et 2019 malgré la baisse de la population de 1,5 %

+ de logements vacants

(car inadéquation entre logements disponibles et attentes de la population)

+17 % entre 2009 et 2019
La vacance augmente dans tout le département

Les caractéristiques de l'habitat

- ↗ Le taux d'emprise au sol augmente
- ↗ La surface moyenne des logements augmente

+ de résidences secondaires

+7 % entre 2009 et 2019

Sources : Cerema, portail de l'artificialisation des sols, fichiers fonciers de 2009 à 2019, Insee, recensements de la population 2009 et 2019 ; Fichier démographique sur les logements et les individus 2019

Tous les résultats de l'étude réalisée en partenariat avec la préfecture de Corrèze dans l'Insee Analyses Nouvelle-Aquitaine n° 155 :

En Corrèze, une consommation d'espaces liée à l'habitat plus forte qu'en région

Consultable et téléchargeable gratuitement sur le site www.insee.fr à partir du 10 septembre 2024 à 12h00.

Contacts presse :

Préfecture de Corrèze : Valérie Jandot 05 55 20 56 75 - pref-communication@correze.gouv.fr

Insee : Dominique Morizur - 06 73 64 22 91 - [@Insee NA](mailto:medias-nouvelle-aquitaine@insee.fr)